

PAR COURRIEL

Le 17 mars 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, Bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente fait suite à la question publiée au Feuilleton du 6 février 2025, par le député de Matane-Matapédia, M. Bérubé, concernant le soutien aux investissements pour le bien-être animal et aux initiatives structurantes comme celle de la zone protégée du virus du syndrome reproducteur et respiratoire porcin (SRRP).

Les consommateurs et les citoyens ont de hautes attentes en ce qui a trait à la santé et au bien-être des animaux. Pour y répondre, de nouvelles exigences et normes sur les marchés d'ici et d'ailleurs sont mises en place. Les efforts du secteur bioalimentaire doivent se poursuivre pour faire notamment évoluer les pratiques d'élevage, de transport et d'abattage des animaux.

La Politique bioalimentaire 2018-2025, Alimenter notre monde accorde une grande importance aux bonnes pratiques en matière de bien-être animal, se traduisant par la volonté d'engager les partenaires dans plusieurs pistes de travail portant notamment sur la biosécurité, l'antibiogouvernance et le bien-être des animaux, qui interpellent l'ensemble des acteurs du secteur. Dans la démarche pour l'actualisation de la Politique bioalimentaire vers l'horizon 2025-2035, les enjeux de protection de la santé et du bien-être des animaux demeureront prioritaires.

... 2

N/Réf. : 2025-03-10-016

Elle visera également à assurer la compétitivité du secteur, à valoriser le potentiel des territoires et des acteurs bioalimentaires et à intensifier la réponse aux changements climatiques et l'adoption de pratiques durables incluant les enjeux de santé et bien-être animal. Le lancement de la Politique bioalimentaire 2025-2035 est prévu au printemps prochain.

Depuis 2018, différentes initiatives de notre gouvernement soutiennent les partenaires du secteur bioalimentaire dans la promotion de la santé et du bien-être des animaux. Aussi, nous privilégions les approches concertées dans la prévention des maladies animales et des maladies transmissibles aux humains par les animaux, dans la prévention de l'antibiorésistance et l'utilisation judicieuse des antibiotiques, ainsi que dans le soutien à la mise en œuvre des pratiques recommandées en matière de santé et bien-être des animaux.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), par ses programmes et ceux de La Financière agricole du Québec (FADQ), soutient des centaines de projets et d'initiatives en lien avec le bien-être des animaux, la santé, la biosécurité et la prévention des maladies.

Le MAPAQ soutient également quatre centres de recherche et d'expertise spécialisés en productions animales qui ont notamment comme mandat d'accompagner les secteurs à s'adapter aux réalités changeantes incluant celles relatives au bien-être animal, à la biosécurité, à la santé et à la productivité. Le financement octroyé s'élève à 19,7 M\$ pour la période 2023-2024 à 2025-2026. Les centres d'expertise ont également accès à certains programmes du MAPAQ.

Aussi, le Programme de développement territorial et sectoriel (PDTS) soutient notamment les projets sectoriels visant l'amélioration du bien-être animal, de la santé et de la biosécurité. Dans les productions animales, les planifications stratégiques sectorielles financées par le PDTS comportent des axes d'intervention et des actions en lien avec le bien-être animal, la santé et la biosécurité (p. ex. : hausser l'adoption des mesures de biosécurité dans la filière, améliorer les pratiques en matière de biosécurité, de santé et de bien-être animal).

Le financement à la coordination et à la concertation des secteurs assure la mise en œuvre structurée des planifications stratégiques incluant la mise à jour d'un plan d'action annuel.

Le PDTS soutient également la réalisation de projets en lien avec ces thématiques (p. ex. : stratégie de biosécurité de la filière bovine, nouvelle méthode pour la capture et le chargement des poules de réforme, évaluation de l'impact de l'ajout de tapis de caoutchouc sur les performances et le bien-être des truies en lactation). Depuis 2023, le PDTS a soutenu pour 4 M\$ d'actions structurantes en lien avec le bien-être animal.

Le Programme innovation bioalimentaire vise à accroître le développement de connaissances appliquées en réponse aux enjeux du secteur bioalimentaire du Québec et l'adaptation des connaissances et des technologies existantes aux conditions particulières de ce secteur. Depuis 2023, il a accordé un financement de 2,7 M\$ à des projets en lien avec la santé et le bien-être animal. À cela s'ajouteront des projets en cours d'évaluation.

Dans le cadre de l'Entente de transition du Programme d'amélioration de la santé animale du Québec vers le Programme intégré de santé animale du Québec (PISAQ), le MAPAQ supporte l'accès aux services vétérinaires pour tous les producteurs du Québec en assumant une partie des coûts des déplacements et des honoraires des médecins vétérinaires. Le PISAQ vise le déploiement d'un ensemble de mesures en vue d'une amélioration durable des pratiques en matière de santé et de bien-être des animaux. Il soutient les visites vétérinaires à la ferme dans le but d'encourager l'adoption des pratiques recommandées en matière de prévention et de contrôle des problématiques de santé animale.

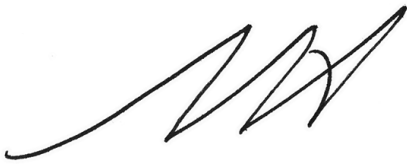
Le MAPAQ joue un rôle essentiel dans le Plan de mise en œuvre 2024-2029 du Plan pour une économie verte 2030, en déployant des mesures concrètes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, pour améliorer l'efficacité énergétique et pour renforcer la résilience du secteur face aux impacts climatiques. Ces enjeux sont préoccupants pour les productions animales au Québec. La hausse des températures et de l'humidité dépasse parfois la capacité des animaux à dissiper la chaleur, entraînant un stress thermique qui affecte leur santé, leur bien-être et leurs performances de production et de reproduction. Cette situation complexifie la gestion des élevages pour les producteurs.

Pour y remédier, le gouvernement prévoit un investissement de 20 M\$ sur cinq ans, d'ici 2029, afin de soutenir des projets visant à améliorer la santé et le bien-être animal en réponse aux changements climatiques.

En espérant que ces informations vous permettront de constater la proactivité du MAPAQ en lien avec les priorités évoquées. Aussi, soyez assuré de notre engagement à poursuivre en ce sens dans l'avenir.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name André Lamontagne.

André Lamontagne